



Championnat de France par Equipes
Messieurs 3^{ème} division A
Golf Blue Green de l'Odét
du 26 au 29 mai 2023



REGLES LOCALES ADDITIONNELLES

Ces règles locales complètent les règles locales permanentes des épreuves fédérales amateurs 2023, affichées au tableau officiel. Elles annulent et remplacent toute autre règle locale.

HORS LIMITES (Règle 18)

Définis par des lignes et/ou piquets ou par des clôtures de propriété. Les lignes prévalent sur les piquets.

CONDITIONS ANORMALES DU PARCOURS (Règle 16)

Conditions Anormale du Parcours, dégagement autorisé selon la R16.1

- Les zones dénudées, autre qu'un divot, sur les parties tondues à hauteur du fairway ou moins.

Obstructions Inamovibles

- Les routes et chemins sur le parcours, même non recouverts de surface artificielle, ainsi que leur prolongement et abords immédiats dégradés et/ou dénudés.

Zone de jeu Interdit

- Les espaces jardinés au trous 1, 9 et 18 → un dégagement gratuit **doit** être pris selon la Règle 16.1f
 - Au 18 à droite du green, comme option supplémentaire de dégagement, pour une balle qui repose dans le massif à fleurs, déposer une balle dans la dropping zone située derrière la route. La dropping zone est définie par deux longueurs de club autour du piquet.

ZONES à PÉNALITÉ (Règle 17)

- Sont définies par des piquets et/ou des lignes. En absence des lignes la lisière est définie par la rupture de pente naturelle et /ou la limite de tonte.

CONDITIONS PARTICULIERES du STROKEPLAY

TEMPS DE JEU

Les joueurs sont invités à jouer selon les principes du « Prêt... jouez ».

Le Comité de l'épreuve a établi un temps de jeu maximum de **4H30** à ne pas dépasser.

En cas de retard au recording les joueurs du groupe seront pénalisés automatiquement de 2 coups de pénalité selon les modalités prévues par les règles locales permanentes de la Fédération.

RAPPEL

En cas de doute quant à la procédure à suivre et en absence d'un arbitre, un joueur peut jouer une seconde balle selon la Règle 20.1c(3). Il devra rapporter les faits au recording. S'il omet de le faire, il sera disqualifié.

ACCUEIL DU GOLF : 02 98 54 87 88